

La Communauté de communes recrute des saisonniers
Du 1^{er} juillet au 31 août 2025 (CDD de droit public)
Agents polyvalents (collecte / livraison des conteneurs / déchetterie)

Vous êtes étudiant.e ou en recherche d'emploi, et vous êtes ponctuel.le, vous pouvez postuler.

Agent polyvalent au service déchets

Affecté.e au service des déchets ménagers et assimilés de la Communauté de Communes du Pays de Fayence, vous travaillerez sous l'autorité du responsable d'exploitation et serez affecté.e à différentes missions, selon le planning et les besoins du service.

L'embauche s'effectue au quai de transfert des déchets ménagers sis Quartier Fondurane à Montauroux.

1/ Collecte des déchets ménagers et assimilés :

- Rouler les conteneurs, les charger sur le lève-conteneur et les remettre en lieu et place ;
- Déblayer et nettoyer la chaussée en cas de déversement ;
- Ramasser les sacs présents au sol ;
- Respecter l'ordre de collecte et le planning prévu ;
- Respecter les usagers et éviter les nuisances sonores, etc.
- Assister et guider le chauffeur dans ses manœuvres ;
- Mettre en œuvre les consignes de sécurité en prévention des risques liés à la circulation et aux manœuvres ;
- Appliquer les règles d'hygiène et sécurité propres aux risques liés à la manipulation des déchets ;
- Signaler les dépôts sauvages (encombrants) ;
- Ramasser les sacs poubelle au sol ;
- Effectuer un contrôle visuel des déchets collectés et signaler toute anomalie au chauffeur.

2/ Collecte des encombrants et des dépôts sauvages :

- Collecter les encombrants en fonction des rendez-vous pris par le service administratif ;
- Prévenir les risques et vérifier la conformité des déchets ;
- Collecter les dépôts sauvages ;
- Nettoyer les aires des points d'apports collectifs (PAV).

3/ Maintenance et livraison des conteneurs à déchets ménagers et assimilés :

- Mettre en place, retirer, échanger les conteneurs et informer les usagers (particuliers et professionnels) sur le service ;
- Réaliser la maintenance des conteneurs ;
- Participer au rangement du bas quai.

4/ Déchetteries de Tourrettes :

- Accueillir, orienter et informer les usagers (particuliers, professionnels, services techniques...) ;
- Contrôler les entrées des usagers (badges, apports et pesées, ...) ;
- Surveiller la qualité du tri des déchets ;
- Veiller à la bonne affectation des déchets et corriger les erreurs éventuelles ;
- Aider, si nécessaire, les utilisateurs à décharger ;
- Réceptionner les prestataires lors de l'enlèvement des bennes ;

- Entretien du site et des abords ;
- Enlever les dépôts sauvages autour du site.

QUALITES ET COMPETENCES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE

Savoir-être : Polyvalence ; travail en équipe ; sens du contact et du service ; organisation ; preuve d'initiative et de dynamisme ; autonomie ; qualités relationnelles et d'écoute ; ponctualité ; politesse et discrétion.

Savoir-faire : **Permis B fortement souhaité** ; connaître et respecter les procédures internes ; Connaître et respecter les règlements liés aux sites (intérieurs, d'accès, de sécurité, etc.) ; connaître les déchets (collecte, traitement, tri) ; Connaître et respecter les consignes et règles de sécurité liées à la circulation routière et aux règles de collecte.

HORAIRES DE TRAVAIL

La durée légale du travail est de 35 heures hebdomadaire. Au-delà, les heures supplémentaires sont rémunérées majorées au taux légal en vigueur.

Horaires d'amplitude variable en fonction des besoins du services (urgences, remplacement déchetterie, maintenance, etc...).

⇒ **A la collecte des déchets :**

Travail du lundi au vendredi de 5h00 à 12h00.

Samedi et jours fériés peuvent être travaillés selon les besoins et rémunérés en heures supplémentaires.

⇒ **A la maintenance des conteneurs, à la collecte des dépôts sauvages et des encombrants :**

Travail du lundi au vendredi de 6h30 à 13h30.

⇒ **En déchetterie :**

L'amplitude maximale d'une journée de travail peut s'étendre du lundi au samedi de 7h30 à 17h15.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Surveillance des risques liés à la circulation, à la collecte, au chargement et déchargement ;
 - Horaires d'amplitude variable en fonction des besoins du services (urgences, remplacement déchetterie, maintenance, etc...) ;
 - Contact direct avec les usagers ;
 - Station debout prolongée et manipulation de charges ;
 - Travail debout et en extérieur ;
 - Port obligatoire des équipements de protection individuelle (chaussures, gants...) ;
 - Surveillance médicale : vaccin contre le tétanos recommandé ;
 - Déplacements réguliers sur l'ensemble du territoire communautaire ;
 - Si conduite de véhicules : permis B obligatoire ; respect du Code de la route.
- Précisions :**
- Sites sous vidéosurveillance (déchetteries de Tourrettes et de Bagnols et quai de transfert) ;
 - Véhicules de service pouvant être équipés d'un système de géolocalisation ;
 - Respect de la propriété privée des usagers ;
 - Chiffonnage interdit.

REMUNERATION

La rémunération mensuelle brute hors heures Supplémentaires est de 1891€ (net aux alentours de 1 506 €)

DEPOT DES CANDIDATURES

AVANT le 15 avril 2025

- CV et lettre de motivation à adresser à M. le Président de la CCPF
- ✓ par courrier : Direction des Ressources Humaines - CCPF - Tassy - 1849 RD 19 - CS 80106 - 83440 TOURRETTES
- ✓ par mail : rh@cc-paysdefayence.fr